

CTL DU 23 OCTOBRE 2012: EMPAQUETÉ, C'EST PESÉ!

Ce premier Comité technique local de l'ère Bezard (notre nouveau directeur général), quelques semaines après les annonces sur le volume des suppressions de postes à la DGFIP, était l'occasion de faire le point sur l'état de notre direction.

Poursuivant une méthode initiée depuis plusieurs années par la CGT, les organisations syndicales représentées avait décidé de mettre l'emploi et la situation des services au centre des débats. Pour appuyer cette démarche, vous avez été près de cinq cents à signer la pétition mettant la direction face à ses responsabilités en matière d'emploi. La CGT a d'abord fait part des difficultés pour obtenir des documents recensant de manière fidèle les emplois implantés et pourvus ainsi que les incidences des temps partiels, longues maladies, absences syndicales,... La réponse laisse songeur: il faut trois semaines de travail pour connaître la situation des effectifs à un instant T! L'administration nous a communiqué le taux de couverture au 15 septembre 2012 (rapport entre l'effectif théorique et l'effectif réellement implanté, net de temps partiel). Le taux global est de 100,6 %, 115 % pour les cadres "A+", 104,6 % pour les inspecteurs, 99,63 % pour les contrôleurs et 96,68 % pour les agents administratifs. Ce taux baisse à 92,84 % si on y inclut les absences diverses. Il s'agit du taux global qui n'a pas été décliné par catégorie mais on peut subodorer qu'il descend sous les 9/10 pour les agents "de terrain".

La demande exprimée en séance était simple. Nous attendions de la direction qu'elle partage le double constat de la dégradation du service rendu et de la détérioration continue de nos conditions de travail. Pour étayer le propos, la situation de trois services emblématiques a été exposée. En premier lieu, la trésorerie de Vaison-la-Romaine, suite à des absences cumulées depuis cet été, connaît de grosses difficultés et n'arrive pas à se remettre à flot. Le poste est fermé plusieurs après-midi par semaine et les agents sont à bout. Monsieur Navagas a invoqué la fatalité et une accumulation de "tuiles". La CGT a rappelé que, depuis déjà plusieurs années, les vagues successives de suppressions de postes ont fragilisé le réseau et que le moindre pépin (maladie, temps partiel,...) conduit à la catastrophe. La fatalité n'a rien à y voir. Provocation ou cécité? Le représentant de l'administration s'est réjoui qu'un auxiliaire ait été recruté et surtout que le poste soit désormais doté d'une empaqueteuse flambant neuve!

La gravité de la situation dans les conservations des hypothèques du département n'est pas nouvelle. Le retard cumulé dans la publication des actes va jusqu'à six mois. Dans la période récente, des moyens humains importants ont été mobilisés: affectation de quatre "EDRA" en permanence (un tiers de l'effectif de renfort-filière fiscale du département), appui constant de la brigade nationale et recours massif aux auxiliaires (souvent des agents en retraite) et aux stagiaires. De fait, les 3 CH ont été abondées en moyenne de deux personnes supplémentaires par rapport à leur effectif théorique. Résultat: le retard n'a pas bougé d'un iota et cet effort (que bien des services pourraient envier) n'a eu pour effet que d'absorber le flux quotidien. La CGT n'a pas eu besoin d'argumenter pour faire partager sa conclusion. Pour remettre la publicité foncière à flot, il faut créer au moins six postes aux hypothèques. L'administration, si elle n'a pu que partager le constat a, sans surprise, éludé la solution.

Le SIP d'Avignon-Est connaît, en pleine campagne d'impôts locaux, de graves problèmes d'effectifs. Ce n'est malheureusement pas une surprise puisque ce service avait été notoirement sous doté au moment des affectations locales. Il aura suffi de plusieurs congés maladie et maternité concomitants pour le couler. La CGT a insisté sur la situation de l'accueil, dont l'effectif a fondu puisqu'il manque trois agents. La situation, toujours tendue, devient d'autant plus difficile en cas de sous effectif, les conditions de travail des collègues empirent et les agents des SIP, déjà fragilisés, sont sollicités en permanence. Cela ne semble pas être un problème pour la direction puisque l'effectif de l'accueil avait été "surdimensionné" lors de sa création!

Le président de séance ne s'est pas montré ému outre mesure du désarroi exprimé par les agents de son département. Notre directeur a une conception de son rôle et de sa responsabilité simple, voire simpliste: faire tourner la "boutique" dans une enveloppe budgétaire contrainte. Ce sont ses propres termes et il continuera donc à appliquer comme un bon soldat les orientations nationales. Devant ce qu'il faut bien considérer comme la réponse à la demande formulée au travers de la pétition, la CGT a proposé aux autres organisations syndicales de faire voter par le CTL un texte synthétisant le mécontentement général. Voici la motion proposée et votée à l'unanimité par Solidaires, la CGT et Force ouvrière:

"Après avoir dressé le bilan de la situation fortement dégradée des services du département de Vaucluse, le Comité technique local de la DDFIP de Vaucluse, avec les 461 agents signataires de la pétition remise en séance, porte le constat qu'aucune nouvelle suppression d'emploi n'est tolérable dans le département"

La direction devra donc assumer sa position quand elle présentera la ventilation des suppressions d'emplois dans le département pour 2013. Elle ne peut systématiquement se réfugier derrière des décisions nationales.

L'ordre du jour « officiel » n'a donc été entamé qu'en début d'après midi. En concertation, les trois organisations syndicales ont souhaité que soient abordés en priorité un certain nombre de points. En ce qui concerne l'extension du module « rialto » (programme encadrant le travail des vérificateurs), la CGT a rappelé son hostilité de principe et a refusé de discuter de cet avatar des réformes de l'ancienne direction générale. Solidaires a également souhaité « zapper » ce sujet qui n'a pas été évoqué.

L'examen de l'exécution du budget a été l'occasion de réitérer nos critiques sur les économies, parfois de bouts de chandelles, prévues au détriment soit des conditions de travail (fournitures,...) soit des procédures (affranchissement,...). Solidaires a demandé des explications sur l'expérimentation relative à l'expédition du courrier de certains postes du département, dont les plis seront affranchis en nombre à Avignon. La CGT veillera que la qualité du service rendu n'en souffre pas. En matière budgétaire, le pire est à venir avec une restriction drastique des frais de fonctionnement dans la dernière loi de finances.

Après un point d'information sur les conséquences, très limitées en 2013 selon la direction, de la réforme de l'intercommunalité, nous avons abordé le calendrier des travaux immobiliers. Des crédits ont été débloqués pour le changement des fenêtres sur l'Hôtel des finances d'Orange. Les travaux ne devraient donc pas tarder. Sur la Cité à Avignon, les travaux vont commencer dans le bâtiment 1 (Dircofi, France Domaine, Fiscalité immobilière, Vaucluse amendes et services sociaux) avec des emménagements sans doute en milieu d'année 2013. Pour le bâtiment 5 (paierie et Avignon municipale), les fonds ne sont pas débloqués et aucune date ne peut donc être avancée.

Le point suivant portait sur la modification du périmètre d'intervention du Pôle de recouvrement spécialisé avec l'intégration des créances issues du contrôle fiscal externe. Le projet présenté par la direction est assez flou sur les contours exacts des modalités de cette extension et sur les liens futurs entre les services concernés. Surtout, l'augmentation des charges qui en découle doit être absorbée à effectif constant. C'est pour ces raisons que la CGT a voté contre ce projet. Solidaires et FO ont voté contre également, obligeant ainsi la direction à soumettre un nouveau projet au CTL. Cette dernière s'est engagée à y inclure un protocole précisant le périmètre d'intervention et les liens avec les services concernés ainsi que l'évaluation de son fonctionnement, quitte à en retarder la mise en place, prévue initialement au 1^{er} janvier 2013.

En question diverses, la CGT a demandé, sans obtenir de réponse précise, dans quelle conditions les agents berkanis chargés du ménage sont remplacés. L'absence de règle sur ce sujet, si elle arrange l'administration, n'est satisfaisante ni pour ces personnels, ni pour les agents travaillant dans les services concernés. Nous nous sommes émus également du vide juridique relatif à la composition des commissions de réformes, dont les représentants pour les personnels, n'ont toujours pas été désignés depuis les dernières élections professionnelles. La CGT s'étonne de la désinvolture de la direction sur cette question, pourtant déjà posée il y a six mois lors d'un précédent CTL. Il s'agit d'un sujet crucial qui peut concerner chacun d'entre nous puisque ce sont ces commissions qui statuent sur les mises à la retraite d'office, les accidents du travail,...

Comme au niveau national, les espoirs qu'avait pu faire naître l'alternance politique en matière de dialogue social se sont éteints à 18h30 lors de la clôture de la séance. Le 27 novembre, faisons entendre notre voix.